



Troc et puces de l'A3PL le 24 avril 2011

AU PORT de LESCONIL, de 9h00 à 18h00 en intérieur et extérieur

INSCRIPTIONS

Professionnel : nom :prénom :
Adresse :Tel.....
Registre du commerce :délivré par :le :.../.../.....
Natures des objets exposés :

Particulier : nom :prénom :
Adresse :Tel :
Carte d'identité, permis de conduire, passeport (rayer la mention inutile)
Délivrée le :par :; N° :
Natures des objets exposés :

TARIFS : en intérieur, la table de 2m = 8 € ; en extérieur 3 € les 2m minimum sans table.
Je réserve en intérieurtable(s) x 8 € (minimum 1 table) soit un total de€
Je réserve en extérieurmètres x 3 € (les 2 mètres) soit un total de :€

½ tarif pour les membres d'une association affiliée à la FNPPSF nom de l'asso :

Pour les exposants en extérieur des tables seront à leur disposition, dans la limite du stock, pour 2 € ainsi qu'une caution de 5 € ; celle ci sera restituée au retour de la table.

_____ **découper ici et retourner à l'adresse ci-dessous** _____

Réservation a adresser à : A3PL, BP N° 3 – 29740 Plobannalec-Lesconil

Tél pour info : 0298822675 ou 0298822232

Règlement :

L'installation des exposants pourra se faire à partir de 6h30.

Aucun emplacement ne sera attribué sans la signature de ce bulletin rempli lisiblement et accompagné du règlement.

Les particuliers ne pourront exposer que des objets personnels.

Les exposants passeront par l'accueil pour y retirer une enveloppe avec un N° de stand.

Les demandes particulières seront prises en considération suivant l'ordre d'arrivée des réservations.

Tout emplacement non occupé ½ heure avant l'heure d'ouverture au public pourra être réattribué et non remboursé.

Par respect pour l'organisation, le public, les autres exposants, le remballage ne pourra se faire avant 18h00.

Les exposants doivent respecter les limites de leur emplacement, laisser les allées et les issues dégagées. En aucun cas l'organisateur ne sera tenu responsable des vols ou dégradations éventuels.

Pour les exposants en extérieur, l'organisation n'étant pas responsable des conditions climatiques, aucun remboursement ne sera pris en compte en cas de mauvais temps.

Les exposants s'engagent par la lecture du règlement à renoncer à tout recours envers l'organisation.

Petite restauration sur place.